

## Charte qualité Les Petits Atomes – Annexe du Projet Éducatif

Nous sommes tous convaincus de **l'intérêt éducatif et des bienfaits des séjours de vacances** pour l'épanouissement de nos enfants. Encore faut-il leur proposer **des séjours de qualité - en toute sécurité** – leur permettant de découvrir, comprendre, expérimenter, s'exprimer, sans jamais perdre de vue l'essentiel : **s'amuser bien entendu !**

### UNE RÉGLEMENTATION APPLIQUÉE A LA LETTRE

Tous nos séjours répondent aux exigences normées d'encadrement, de sécurité et d'hygiène en vigueur. Tous nos séjours sont enregistrés auprès du Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale (anciennement Jeunesse et Sport).

Toutes nos structures disposent d'un avis favorable de la commission de sécurité pour l'accueil du public, délivré par la préfecture.

Tous nos séjours sont contrôlés tous les 3 ans en moyenne par le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, par les services de l'hygiène et de la répression des fraudes.

Toute vie en collectivité implique le respect par tous de certaines règles. Ces règles doivent prendre en compte la législation en vigueur et les règles de sécurité, sans pour autant inventer de nouvelles lois pour justifier une interdiction.

Les objectifs de ces règles peuvent être divers :

- permettre la vie en collectivité, sans conflits ni rapports de forces
- responsabiliser les enfants
- assurer la sécurité physique, mentale et affective des enfants

"Nul n'est censé ignorer la loi" ... Encore faut-il qu'on se soit donné les moyens de faire connaître la loi du centre. Sinon, comment reprocher à un enfant d'avoir commis un acte qu'il croyait parfaitement licite ?

Pour cela, en tout début de séjour, nous organisons un rassemblement avec les enfants et les animateurs qui permet d'expliquer les différentes règles de vie de la maison. Il n'est pas nécessaire que ces règles de vie aient un aspect formel ou écrit mais il faut que les enfants soient informés de ce qui est autorisé, de ce qui est interdit, et si possible des raisons de ces interdictions. Il est aussi indispensable que l'équipe d'animation soit parfaitement cohérente par rapport à ces règles de vie et à leur application. De réguliers rassemblements se feront pour faire le point des + et des - du séjour et laisser ainsi la parole aux enfants

### Le règlement intérieur de l'organisateur

- Respect du projet pédagogique du centre, donc du projet éducatif de l'organisme dont les grandes orientations sont décrites par la suite.
- La cigarette : accueil de loisirs à thématique scientifique, nous avons à cœur d'expliquer aux enfants les méfaits de la cigarette sur la (leur) santé, à les sensibiliser aux risques du tabagisme, et les encourageons à ne pas fumer ou à réduire au maximum leur consommation. La consommation est toutefois autorisée aux plus de 13 ans sur autorisation écrite du responsable légal. À partir de là, ils s'engagent à respecter

les conditions mises en place par la direction : plages horaires définies, coin fumeur en extérieur du centre, etc.

- La sexualité : aucune relation sexuelle ne sera acceptée sur les séjours Les Petits Atomes, « même si elles font partie des habitudes des adolescents concernés. ».

Les séjours de vacances peuvent être l'occasion de rencontres. Les relations amoureuses entre deux jeunes ou deux animateurs sont autorisées dans le respect des règles de vie édictées en début de séjour.

- La consommation d'alcool est interdite pour tous durant la globalité du séjour. La consommation d'alcool est interdite pour les animateurs durant le temps de travail, tolérée sans abus hors du temps de travail à l'extérieur de la propriété. La consommation de stupéfiants est bien évidemment formellement interdite.
- LES PETITS ATOMES interdit tous types de discriminations et de violence physique ou verbale (insulte, humiliation).
- Tenue et vocabulaire corrects sont imposés aux adultes, comme aux jeunes.
- Les directeurs sont tenus de loger dans leur centre, toute absence doit faire l'objet d'une demande auprès d'un responsable de l'organisme. Toute l'équipe d'animation loge dans la maison à proximité des enfants. Pendant un congé, les animateurs doivent avoir obligatoirement rejoint la structure pour 22h30 au plus tard.
- Respect des partenaires et de leur place dans le séjour : parents (quai de la gare, téléphone, visite exceptionnelle), CE (visite, téléphone), prestataires (autocariste, maître-nageur, moniteurs de ski, propriétaire de terrains de camping, loueur de VTT...), voisins, commerçants...
- Respect des locaux, du matériel pédagogique et des véhicules. Participation à l'entretien, au rangement et au nettoyage du matériel utilisé.
- L'utilisation du téléphone portable personnel des animateurs est limitée aux sorties (randonnées, camping, sorties vélo, ski, ...) pour des besoins de sécurité uniquement. L'utilisation à des fins personnelles n'est donc pas tolérée dans la maison pendant le temps de travail. Les directeurs peuvent être amenés à garder leur portable en permanence sur eux, cependant la discrétion est de rigueur.
- L'utilisation des ordinateurs portables ou tablettes à des fins personnelles, n'est pas autorisée pendant le temps de travail. Les Petits Atomes décline toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol du matériel personnel des encadrants comme des participants.
- La diffusion sur les réseaux sociaux, comme Facebook, de photos et commentaires en rapport avec les séjours doit être réfléchie. En aucun cas cela doit nuire à l'image des Petits Atomes ou de ses adhérents (clients, personnel). La diffusion de photo ou vidéo d'une personne doit se faire dans le respect des principes du droit à l'image et vous impose d'obtenir l'autorisation des personnes (parents pour les mineurs).
- Piratage et hacking : lors de vos accès à internet sur votre lieu de travail, via l'abonnement internet des Petits Atomes, vous devez vous engager à ne pas utiliser ce service à des fins de téléchargement illégal (piratage), d'intrusion dans des systèmes informatisés ou d'hacking, ainsi que tout autre agissement répréhensible civilement ou pénalement.

## **1. La sécurité sur le centre**

Pour assurer au mieux la sécurité des enfants lors de leur séjour, les animateurs reçoivent des consignes précises pour éviter les intrusions extérieures.

Toute personne entrant dans l'enceinte du centre doit être questionnée sur les raisons de sa présence. Personne ne peut entrer dans la maison sans avoir été préalablement accueilli.

Chaque soir, l'équipe encadrante s'assurera que les portes et fenêtres sont bien fermées (bureau fermé à clé, sorties de secours enclenchées - attention, les issues de secours doivent restées dégagées à tout moment).

Par ailleurs, les animateurs seront informés des consignes à suivre en cas de déclenchement du système incendie. Un exercice d'évacuation est fait à chaque séjour.

## **2. Les objectifs de l'équipe d'encadrement**

Au-delà de nos intentions éducatives et des objectifs à destination des enfants, l'équipe d'animation se fixe différents objectifs à atteindre afin de travailler en bonne intelligence et pour que chacun puisse s'épanouir.

- Inviter à un travail en équipe, former une équipe solidaire, cohérente et responsable en faisant en sorte que tous les membres de l'équipe adhèrent aux mêmes objectifs et en harmonisant les prises de décisions vis-à-vis des enfants ;
- Avoir conscience, à tout moment de la journée, des conséquences induites par nos attitudes, nos paroles et nos éventuelles absences. Développer notre vigilance sans pour autant faire une phobie des éventuels dangers ;
- Respecter l'autre dans sa personnalité et son vécu. Apprendre à accepter les remarques. Savoir écouter l'autre, sans le juger. Ne pas se couper la parole et respecter les opinions de chacun. Accueillir les points de vue différents comme une richesse ;
- Favoriser et faciliter les échanges et la communication entre tous les adultes du centre. Permettre à chacun d'exprimer ses envies, ses appréhensions et ses problèmes lors des réunions, ou d'entretiens individuels. Exprimer régulièrement les points positifs, afin de maintenir et d'encourager les motivations de l'équipe.
- Permettre à chacun d'apporter ses savoir-faire, ses idées. Faire partager aux autres membres de l'équipe ses expériences par des discussions et en évaluant les activités.
- Former les animateurs stagiaires à une animation active et constructive. Permettre aux animateurs stagiaires d'expérimenter leurs envies et leurs compétences, les accompagner dans leurs réalisations et évaluer leur travail régulièrement.

## ENCADREMENT EPROUVE

Nous connaissons parfaitement nos équipes avec lesquelles nous entretenons des relations suivies pour une qualité de séjour indéniable.

- **DES ÉQUIPES RESPONSABLES**

Les Petits Atomes – Ateliers, séjours et stages de sciences pour enfant – Science workshops for kids

Tel : +33 6 18 92 19 40 - e-mail : [contact@lespetitsatomes.com](mailto:contact@lespetitsatomes.com) – website : [lespetitsatomes.com](http://lespetitsatomes.com)

S.A.S. au capital de 10 000 € - RCS PARIS 841 161 847 – 10, rue Claude Terrasse, 75016 Paris

n° immatriculation Atout France : IM075180087 – Assureur : Generali IARD, 2 rue Pilletwill, 75009 PARIS, France

Garantie financière apportée par: APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris, France

Nos animateurs sont rigoureusement sélectionnés ; ils ont, pour la moitié, déjà travaillé avec nous. L'ensemble des équipes s'engage contractuellement à appliquer la présente charte qualité.

- **DES DIRECTEURS FORMÉS ET FIDÈLES**

Les directeurs de nos séjours sont pour la plupart des anciens animateurs dont Les Petits Atomes a pris en charge la formation continue directement « sur le terrain ».

Les directeurs ou directeurs adjoints ont la charge de la mise en place du bon déroulement du quotidien. Ils coordonnent l'équipe d'animation et ont le devoir de communiquer et d'informer l'organisateur de l'ensemble des initiatives, des problèmes propres au fonctionnement du centre le cas échéant.

- **DES ANIMATEURS PASSIONNÉS ET COMPÉTENTS**

Chaque membre de l'équipe pédagogique (directeur, animateur, intervenant) est recruté suite à un entretien individuel d'embauche et après la réception de ses diplômes ainsi que de l'extrait n° 3 du casier judiciaire. Chaque membre de l'équipe d'encadrement est déclaré à la DDCS et fait l'objet d'une enquête systématique d'honorabilité.

**Encadrement permanent :**

- L'animateur est présent, de jour comme de nuit, auprès des enfants. Il est hébergé dans des chambres mitoyennes de celles des enfants afin d'être disponible et à l'écoute en cas de besoins.
- L'animateur est garant du rythme de vie de l'enfant. Il veille à son temps de repos, à ses horaires de lever et de coucher en fonction de son âge.
- L'animateur partage les temps de repas avec les enfants. Moments conviviaux propices à l'échange et aux fous rires, l'occasion de faire plus ample connaissance. L'animateur s'assure également de la bonne nutrition de chaque enfant, aide les plus petits et peut informer sur des sujets en lien avec l'alimentation (la découverte de nouveaux mets, le gaspillage excessif, l'équilibre, etc.).

- **UN SUIVI PERSONNALISÉ DE L'ENFANT**

Les Petits Atomes met en place un nombre d'encadrants supérieur aux exigences de la réglementation en vigueur pour assurer la sécurité des enfants 24h/24.

Un minimum d'un animateur pour huit enfants (en fonction des âges des enfants) est ainsi instauré sur chacun des séjours des Petits Atomes.

De plus, chaque enfant dispose dès son arrivée sur le centre de **son animateur référent**, et ce pour toute la durée de son séjour. Ce référent a pour rôle de veiller de manière privilégiée au bien-être de l'enfant. Cela nécessite pour nos équipes de se rendre disponible et à l'écoute afin de solutionner les éventuels tracas du quotidien, de veiller à une bonne hygiène, de poursuivre le lien affectif entre la famille et l'enfant. Cet animateur peut parfois avoir le rôle de confident. **Il est le garant du bien-être physique et affectif de votre enfant.**

## CO-VOYAGES

Parce que le voyage fait aussi partie du séjour, nous nous efforçons d'optimiser la qualité des transports (en limitant les temps d'attente, en privilégiant le TGV sur les longues distances, etc.).

- **ACHEMINEMENT (aller/retour)**

Nous privilégions les transports en train et TGV pour les distances supérieures à 200 km. Tous nos co-voyages en car sont effectués par des compagnies de transports qualifiés.

Les jeunes sont systématiquement pris en charge par nos animateurs sur le lieu de départ choisi (le taux d'encadrement sera assuré)

Lors des co-voyages sera nommé un responsable de ligne co-voyages. Une permanence est assurée 24h/24 lors des jours de co-voyages.

Quelques soit le moyen de transport (train, car, avion, bateau) ou la ville de départ (20 villes en France), une convocation, détaillant le lieu de rendez-vous ainsi que l'horaire, sera envoyée au moins 15 jours avant le début du séjour.

- **TRANSPORT COURTE DISTANCE (sur place)**

Pour limiter au maximum les trajets sur place, Les Petits Atomes privilégie le choix d'activités à proximité de ses centres de vacances.

Pour les trajets courts, nous avons recours aux transporteurs locaux sélectionnés pour la qualité de leurs prestations – en cars essentiellement.

Pour les transports de petits groupes, Les Petits Atomes met à disposition des minibus conduits par nos encadrants, ils doivent avoir le permis et passeront un « Permis Petits Atomes » avec le directeur de séjour pour s'assurer de leur sérieux et de leurs compétences en conduite.

## LES ACTIVITES SPORTIVES

- **APPROCHE LUDIQUE ET CONVIVIALE DU SPORT**

Dans tous nos séjours, tous les moyens pédagogiques sont mis en œuvre pour permettre aux participants de vivre une approche ludique et réussie de l'activité.

Dans les séjours à dominante sportive ou scientifiques, les participants pratiquent l'activité choisie tous les jours (entre 4 et 7 séances par semaine en fonction des stages).

Dans les séjours multi - activités, l'enfant a le choix entre plusieurs activités durant le séjour, les activités ne sont plus obligatoires mais motivées.

Quel que soit le type de séjour, des activités de loisirs, de découverte et de détente sont prévues en plus des activités phares, celles-ci sont proposées par les animateurs et/ou les participants.

- **ENCADREMENT SPECIFIQUE**

Les activités nécessitant un encadrement spécifique peuvent être menées soit par les équipes Les Petits Atomes, soit par un prestataire extérieur dont nous garantissons la compétence et la qualification. Dans le cas de recours à un prestataire extérieur, les animateurs du séjour sont associés à l'activité, pour garantir la cohérence avec le projet.

## EPANOUISSEMENT ET VIVRE-ENSEMBLE

Les séjours & événements Les Petits Atomes constituent un contexte éducatif idéal pour l'épanouissement de l'enfant, en quête de repères et d'expériences sociales inédites.

- **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

En résonance avec notre projet éducatif, la réglementation en vigueur et la présente charte, le directeur de chaque séjour élabore son « projet pédagogique », systématiquement relu et validé par le siège. Préambule à tout séjour, les enfants et l'équipe d'animation édictent ensemble les grands principes, les règles de base, les droits et les devoirs de tout un chacun. La « charte de vie » ainsi élaborée dans le partage et le respect mutuel, permet aux enfants de s'identifier au sein du groupe et d'en connaître les limites.

- **VIE COLLECTIVE**

En groupe, l'enfant expérimente un nouveau cadre de vie et des règles de jeu nouvelles. L'expérience de la vie en collectivité est, sans conteste, un pas de géant dans le processus de responsabilisation. Pour Les Petits Atomes, l'épanouissement individuel ne saurait être encouragé au détriment du bien-être collectif. Nous attachons une grande importance à l'esprit de groupe, au relationnel et à la convivialité pour créer les conditions d'une relation positive. Tous les comportements de l'équipe d'encadrement ont valeur d'exemple et de référence.

Sur tous nos séjours, de manière adaptée à chaque tranche d'âge, une participation est demandée quotidiennement : Rangement des salles d'activités, du lieu d'hébergement, mise en place du couvert et débarrassage, ranger sa chambre et ses effets personnels, etc.

### **MIXITE SOCIALE**

Sur chacun de nos centres, la vie en collectivité devient l'occasion d'une vie sociale - bâtie sur le principe fondateur de la mixité - qui privilégie les relations entre enfants de tous horizons et l'apprentissage des relations avec les adultes.

Sur nos centres se mêlent les enfants de tous horizons (inscriptions de familles, de Comités d'entreprise, de maisons d'enfants, de collectivités, enfants en situation difficile, etc).

- **ECO-CITOYENNETE**

Nous sommes engagés dans une démarche éco-citoyenne qui se traduit par des modes de fonctionnement respectueux de l'environnement. Nous formons nos équipes et sensibilisons les enfants à la préservation de la planète et de ses ressources.

### **3. La vie quotidienne**

La majorité des moments clés de la vie quotidienne sont abordés dans « la journée type » DOCUMENTS CI-JOINT. Voici quelques points pour compléter :

#### HYGIENE & SECURITE

- **LES TEMPS D'HYGIENES**

Elle se décline en deux temps :

1/ le matin, après le petit déjeuner. Il s'agit d'une petite toilette, débarbouillage, lavage de dents, coiffage. C'est aussi le moment de s'habiller et de ranger sa chambre, faire son lit, etc. L'animateur référent d'une ou deux chambres est présent et actif à l'étage durant ces 45min. En général les animateurs sont responsables des

chambres de garçons et les animatrices de celles des filles. Dans tous les cas nous veillerons à respecter l'intimité des enfants, quel que soit leur âge.

2/ la douche de 17h à 19h. Les enfants viennent se laver lorsqu'ils le désirent, l'animateur les pointe sur une liste. Il y a donc un animateur par salle de bains + étage durant ces 2 heures.

Chez les 11/16 ans, un animateur gère les douches des garçons, tandis qu'une animatrice se charge des filles. Les jeunes de cet âge se lavent seuls : il s'agit pour l'animateur d'affirmer son autorité, afin d'éviter les jeux d'eau, le chahut, le gaspillage d'eau, le désordre dans les chambres. Lorsque les jeunes sont respectueux des consignes, l'animateur à le temps, de discuter avec eux, voire de faire une animation à l'étage.

Chez les 6/10 ans la présence dans les douches pour aider les enfants à se laver (les cheveux notamment), est souvent nécessaire, c'est donc une animatrice qui se charge des douches des plus jeunes. Les autres animateurs sont présents pour aider les enfants à ranger les vêtements et le nécessaire de toilette, à la sortie de la douche.

Il y a une réelle difficulté (surtout pour les animateurs garçons) pour, d'une part, s'assurer que les jeunes se lavent bien et d'autre part, respecter une totale intimité. Il est impératif d'être à l'écoute des enfants, et de s'adapter aux situations.

Il faut aussi penser à leur laver (ou faire laver) les cheveux, à couper (ou faire couper) les ongles. Les problèmes de poux sont récurrents en collectivité. Afin d'éviter la prolifération, nous ferons un contrôle sérieux dès les premiers jours et des traitements efficaces si nécessaire, puis des contrôles réguliers.

La direction doit être informée des difficultés éventuelles ou de comportements « anormaux » des jeunes pendant cette période.

## SANTÉ

Le membre de l'équipe d'animation assurant la fonction d'Assistant Sanitaire possède obligatoirement, conformément à la réglementation, le Diplôme de « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 » (PSC1) ou équivalent.

L'assistant(e) sanitaire de chaque centre est à votre disposition si vous souhaitez apporter des précisions ou recommandations particulières concernant la santé de votre enfant. Il a également pour mission de vous informer dans le cas de soins apportés à votre enfant durant le séjour.

D'autre part, Les Petits Atomes s'engage à faire les avances de frais médicaux en cas de visites (médecin, pharmacien, dentiste, etc.), et demande à chaque famille le remboursement des sommes correspondantes après le séjour. Les feuilles de soins originales seront délivrées après le paiement à l'entreprise des frais médicaux avancés par cette dernière.

### • RESTAURATION

Dans un esprit de cuisine familiale, l'ensemble des repas est élaboré sur place, (à l'exception de projets spécifiques où les adolescents préparent eux-mêmes leurs repas), dans le respect du Plan national de nutrition santé (PNNS).

Pour tous nos séjours, la restauration est prise en charge par des professionnels. Les Petits Atomes s'engage à ce que les menus soient équilibrés, que les repas soient en quantité suffisante et soient adaptés à l'âge des participants.

Les Petits Atomes est un organisme indépendant prônant la laïcité, qui propose donc des plats de substitutions pour les enfants ayant des régimes alimentaires particuliers, mais en aucun cas ne propose de menus spécifiques pour l'ensemble des participants.

## TEMPS LIBRES ET SORTIES

Les enfants sont placés en permanence sous la surveillance d'un animateur et ne sont pas autorisés, de manière générale, à sortir seuls. Cependant, des plages horaires d'une demi-heure à une heure peuvent être aménagées pour les adolescents de plus de 14 ans : à l'occasion d'une visite culturelle ou d'une excursion touristique diurne, les jeunes – munis d'un téléphone portable avec les numéros des responsables - peuvent jouir d'un temps libre par groupe de trois a minima, avec des heures et lieux de rendez-vous fixés par les animateurs.

- **CONFLITS ET RENVOIS**

Toute consommation ou détention de drogues et alcools, tout comportement agressif, incompatible avec la vie en collectivité, feront l'objet d'un **renvoi immédiat du séjour**, après avertissement des parents (frais de rapatriement à la charge des familles).

## HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

Nous attachons beaucoup d'importance aux structures d'accueil. À ce titre, nous sommes soucieux de leur implantation : des sites propices aux vacances, et du niveau de confort des hébergements.

- **DES CENTRES « TRIÉS SUR LE VOLET »**

Tous nos centres de vacances sont certifiés par la commission de sécurité ainsi que par le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale. De plus, ils respectent des critères internes des Petits Atomes :

- accueil exclusif de groupes enfants Les Petits Atomes - à l'exception de certains sites.
- locaux de qualité, adaptés à l'accueil d'enfants et/ou adolescents.
- équipements de sécurité modernes.
- environnement propice aux vacances, chambres tout confort, de 8 au maximum,
- terrains de jeux, de sports et d'activités sur place ou à proximité directe

- **DES CAMPINGS CHOISIS**

Pour les séjours sous toile, Les Petits Atomes veille tout particulièrement à la qualité du matériel utilisé.

- **MATÉRIEL FOURNI**

Sur l'ensemble des séjours organisés par Les Petits Atomes, l'ensemble de la literie (hormis certaines structures, où l'enfant devra apporter ses draps) est fourni (sauf séjour en camping), ainsi que tout le matériel nécessaire aux activités.



## INFORMATION & COMMUNICATION :

### TRANSPARENCE ET RÉACTIVITÉ A TOUTES LES ÉTAPES DU SÉJOUR

Avant, pendant et après le séjour, nous développons et améliorons des outils pluriels pour vous garantir l'accès à une information continue, claire et rapide.

#### • CIRCULAIRE ET CONVOCATIONS

Les dossiers d'inscriptions sont traités dès réception. Vous recevez une confirmation par mail. Vous recevrez par voie postale un dossier séjour (détails), une fiche d'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire à nous retourner par voie postale directement au siège social.

La convocation de départ sera envoyée au plus tard 15 jours avant le départ de votre enfant.

Pour tous les séjours, Les Petits Atomes s'engage à ce que les responsables des enfants reçoivent par courrier :

- Une convocation individuelle précisant les dates, l'horaire et le lieu de départ,
- Un dossier voyage, comprenant la circulaire d'informations et diverses informations sur le fonctionnement du séjour,
- Une feuille d'inventaire spécifique au séjour, ainsi que la fiche sanitaire.

#### • SUIVI EN COURS DE SÉJOURS

Un blog d'information est également mis en place pour tous les séjours organisés par Les Petits Atomes. Des photos et des nouvelles du séjour y seront mises régulièrement, (au minimum tous les deux jours) et très complètes : menus de la semaine, météo en temps réel, programme d'activités, etc.

#### • CORRESPONDANCE ET APPEL TÉLÉPHONIQUE

Au siège, une permanence téléphonique est assurée tous les jours du lundi au vendredi (de 9h00 à 17h30).

Les familles disposent également du numéro du centre ainsi que du numéro de portable du directeur. En cas d'urgence, un numéro de portable de permanence Les Petits Atomes est disponible 24/24 lors des jours de convoyages et tous les jours pour la direction des séjours ou événements.

L'animateur référent veille à ce que chaque enfant (suivant l'âge) donne des nouvelles à sa famille (courrier) au moins une fois par semaine (facultatif).

#### • ENQUÊTE DE SATISFACTION

Un questionnaire qualité, ainsi qu'un compte rendu du séjour de l'enfant sera envoyé aux familles dans un délai de 3 à 6 semaines après le séjour. Les Petits Atomes s'engage à traiter toutes réclamations ou questionnements sur le déroulement d'un séjour dans un délai de 40 jours.

## CONTROLE QUALITE

Les Petits Atomes organise l'autocontrôle de ses établissements partenaires et de séjours par des membres du siège et des entreprises agréés, pour s'assurer de la qualité des prestations d'accueil.

---

La présente charte est signée par tous nos salariés (permanents, animateurs / directeurs saisonniers, équipes techniques et intervenants) qui s'engagent à la mettre en œuvre dans le cadre de leurs activités et missions respectives.

Un contrat moral est aussi signé par l'équipe d'animation lors d'événements et séjours.

Tout manquement fera l'objet d'un rappel à l'ordre motivé et, le cas échéant d'un renvoi.

« La participation de votre enfant à l'un des séjours Les Petits Atomes ou d'un événement, implique votre pleine et entière adhésion avec les engagements portés par la présente charte. »

Date :	Lieux :	
Nom & Prénom :	Signature :	
Nom & Prénom :	Signature :	
Nom & Prénom :	Signature :	